

ASBL CAS.../INASTI
Adresse

Votre correspondant(e) :

Tel. :

Fax :

E-mail :

[Aliénation ou affectation hypothécaire]

Destinataire

[(4)]

A rappeler dans votre réponse s.v.p.

Procédure (1) :

Références CAS/ INASTI (2) :

Vos références (3) :

Votre avis du :

Concerne : Application de l'article 23 ter de l'A.R. n° 38 du 27 juillet 1967

Nom, prénom(s) ou dénomination et adresse de l'affilié(e), NISS et/ou BCE (5)

Madame, Monsieur,

Comme suite à votre avis repris sous rubrique, nous vous informons qu'au vu de la situation de compte de l'affilié arrêtée au .../.../... (6), la créance de notre Caisse d'assurances sociales/ de l'INASTI s'élève à : € (7), montant qui se décompose comme suit :

Créance vis-à-vis de l'affilié à titre personnel (8) :

-cotisations :€ (9)
- majorations : € (10)
- intérêts : € (11)
- frais : € (12)

sous-total :€ (13)

- Le montant des intérêts journaliers calculés au taux légal s'élève à :€ (14)
- Le montant des créances privilégiées s'élève à :€ (15)
- L'hypothèque légale a été prise à concurrence de :€ (16)
- Le paiement de la somme de€ devra être effectué auprès de notre compte financier n° sous la référence (17)

Créance vis-à-vis de l'affilié au titre de responsable solidaire (18) :

-cotisations :€ (9)
- majorations : € (10)
- intérêts : € (11)
- frais : € (12)

sous-total :€ (13)

- Le montant des intérêts journaliers calculés au taux légal s'élève à :€ (14)
- Le montant des créances privilégiées s'élève à :€ (15)
- L'hypothèque légale a été prise à concurrence de :€ (16)
- Le paiement de la somme de€ devra être effectué auprès de notre compte financier n° sous la référence (17)

Les références des titres exécutoires couvrant les créances sont les suivantes (19) :

Nature du titre :(20)

Juridiction et/ Arrondissement :

n° article :

Date :

Dès passation de l'acte prévu par votre avis susmentionné, la présente notification emportera saisie-arrêt entre vos mains, à concurrence du total des sommes reprises ci-dessus augmentées des intérêts journaliers, sur les sommes et valeurs que vous détiendriez en vertu dudit acte.

Fait à....., le.....

Signature

- (1) Numéro de la procédure unique (obligatoire)
- (2) Références **du dossier à la CAS / INASTI** (obligatoire)
- (3) Références **du dossier** du notaire, du Comité d'acquisition ou du Receveur des domaines (obligatoire)
- (4) **Nom ou dénomination et adresse** du notaire, du Comité d'acquisition ou du Receveur des domaines **auquel il est répondu** (obligatoire)
- (5) Nom, prénom ou dénomination, numéro d'identification du Registre national s'il s'agit de données relatives à une personne physique enregistrée dans ledit Registre ; numéro d'identification de la Banque Carrefour de la sécurité sociale fixé de la manière définie par le Roi, s'il s'agit de données relatives à une personne physique non enregistrée dans le Registre national susvisé, numéro d'identification à la Banque Carrefour des entreprises, s'il s'agit d'une personne morale, et, adresse de la personne physique ou morale assujettie sur le compte duquel porte la notification (obligatoire)
- (6) Date à laquelle le compte est arrêté (compte tenu des paiements comptabilisés jusqu'à cette date ainsi que des intérêts calculés jusqu'à cette date)
- (7) Montant total de la créance (obligatoire)
- (8) Détail de la dette due par l'affilié(e) à titre personnel
- (9) Cotisations dues à la date arrêtée par la situation de compte.
- (10) Solde des majorations afférentes aux cotisations visées sous (9)
- (11) Solde des intérêts afférents aux cotisations visées sous (9)
- (12) Solde des frais (de rappel, de justice...) afférents aux cotisations visées sous (9)
- (13) Sous-total (addition des zones (9), (10), (11), (12))
- (14) Intérêts journaliers calculés sur le solde restant dû en cotisations. Il y a lieu d'ajouter au total, ce montant multiplié par le nombre de jours entre la date à laquelle le compte a été arrêté (cf. réf. 7) + 1 jour et le jour du paiement (obligatoire)
- (15) Application du privilège général sur meubles visé à l'article 19, 4^oter de la loi du 16.12.1851 sur les privilèges et hypothèques, **formant le titre XVIII du livre III du Code civil.**
- (16) Montant de la créance déjà couverte par une hypothèque légale (facultatif)
- (17) Instructions pour paiement : mention du n° de compte sur lequel doit être versé le montant relatif à la créance, mention des références ou de la communication relatives à cette même créance
- (18) Détail de la dette due en tant que responsable solidaire en vertu de l'article 15, § 1^{er} de l'A.R. n°38 du 27 juillet 1967. Information facultative à ne mentionner qu'en cas de dettes solidaires et à répéter autant de fois qu'il y a de co-débiteurs.
- (19) Sont mentionnés les **titres** visés à l'article 16bis de l'arrêté royal n°38 du 27 juillet 1967, **en exécution desquels la notification sociale est effectuée.** Mention de la/ des décision(s) judiciaire(s) (jugement, arrêt, ordonnance), de la/ des contrainte(s) et/ou rôle(s) rendu(s) exécutoire(s). (obligatoire)
Si décision judiciaire : mention de la nature de la décision judiciaire, de la juridiction, de l'arrondissement et de la date.
Si contrainte et/ou rôle rendu exécutoire: mention du n° d'article et de la date à laquelle le rôle a été rendu exécutoire.
- (20) Jugement, Arrêt, Ordonnance, Contrainte et/ou Rôle rendu exécutoire.